

Recyclage Habilitation Electrique BR-BC-B1V-B2V

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

FTSR
Sandrine BERCIER
05.49.93.38.96
ftsr.chatellerault@ftsr.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Personnel électricien Maintenir son habilitation
B1V et/ou B2V et/ou BR et/ou BC et/ou H0V
conformément à la norme NF C 18-510.
Aptitude médicale et aux travaux électriques

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser des opérations d'ordre électrique dans le domaine de la basse tension (en dessous de 1000 V).

Contenu et modalités d'organisation

Programme: A. Formation théorique et pratique : 10 h 30 1 Généralités : - L'accident du travail. Les responsabilités. Statistiques des A.T en France. Organisation de la prévention des accidents du travail. Analyse des risques relatifs à l'implantation, à l'utilisation et à l'environnement des échafaudages fixes, faudages roulants 2 Présentation des différents types d'échafaudages : - Echafaudages de pied - Roulants - Consoles - Volant 3 Textes relatifs aux échafaudages posés - Réglementation (Code du Travail, Décrets et arrêtés ministériels);(Cirulaire) - Recommandations (CNAM, CARSAT) - Fiches techniques mémo pratique OPPBTP; - Normes NF et EN. 4 Technologie et éléments constitutifs - Terminologie - structure porteuse - Eléments de liaison - Eléments de base; - Planchers - Protections collectives - Moyens d'accès - Accessoires de protection et de travail. 5 Règles générales de montage - Analyse de l'environnement - Démarches administratives - Lecture de plan de montage - Examen d'adéquation 6 Règles de montage - Implantation - Mise en œuvre de la structure - Protections antichutes - Accès planchers; - Ancrages - Contreventements - Moyens de protection - Dispositions particulières; - Signalisation et protection du public. 7 Notions de résistance - Descente de charge - Pression répartie sur appuis - Charges admissibles sur planchers; - Notion de flexion, flambement, porte à faux. 8 Vérifications - Obligations - Contrôles avant mise en service et périodiques - Points à vérifier et critères de rebut; - Stockage et transport du matériel - Rapport de contrôle et registre de sécurité. 9 Règles de sécurité liées à l'utilisation - Consignes de sécurité générales et particulières. 10 Les documents - La notice du fabricant; - Le procès verbal de réception; - Le rapport de vérification. Suivi et assistance post-formation B. Évaluation à l'issue du stage : - Remise d'une Attestation de formation individualisée en fin de session; - Assistance téléphonique pour l'employeur.

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B1V exécutant électricien, travaux au voisinage, basse tension
- *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique B2V chargé de travaux électriques au voisinage, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BC chargé de consignation, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique BR photovoltaïque chargé d'intervention générale, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00250723	du 01/10/2021 au 31/12/2023	Châtellerault (86)	FTSR		Non éligible	
00427767	du 02/01/2024 au 31/12/2025	Dangé-Saint- Romain (86)	FTSR		Non éligible	
00427768	du 02/01/2024 au 31/12/2025	Dangé-Saint- Romain (86)	FTSR		Non éligible	